

## DEC192941DAJ

**Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Clarisse Lefort, déléguée régionale de la circonscription Paris-Villejuif (DR01)**

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC162803DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Mme Clarisse David aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris-Villejuif ;

**Vu** la délibération du conseil d'administration du CNRS lors de sa séance du 28 octobre 2019 ;

**Vu** le projet d'acte de constatation de vente avec différé de transfert de propriété portant sur un immeuble sis 44 rue de l'Amiral Mouchez dans le 14ème arrondissement de Paris, d'une surface de plancher de 1 206,84 m<sup>2</sup>, ayant pour assiette foncière la parcelle AY0011 de la commune de Paris, d'une contenance cadastrale de 292 m<sup>2</sup> ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Clarisse Lefort, déléguée régionale de la circonscription Paris-Villejuif (DR01), à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, l'acte notarié de constatation de vente avec différé de transfert de propriété portant sur l'immeuble sis 44 rue de l'Amiral Mouchez dans le 14ème arrondissement de Paris susvisé.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 27 novembre 2019

Le président-directeur général

Antoine Petit

